



Licenciement pour faute grave

Par **besty77**, le **30/10/2014** à **14:19**

Je vous ecris pour vous expliquer mon cas, je suis en CDI depuis 6 ans dans mon entreprise, les conditions de travail se sont gravement détériorées, j'en ai marre et depuis le 1er septembre 2014 je ne me suis plus présenté sur mon lieu de travail, j'ai reçu plusieurs lettres avec accusé de réception puis la troisième pour un entretien pour éventuel licenciement, lequel je ne me suis pas présenté car je n'en voyais pas l'utilité, j'ai reçu ma lettre de licenciement qui prend effet à savoir le 21 octobre 2014, celle-ci me dit que mon solde de tout compte, certificat de travail et attestation Pôle emploi me seront envoyés à mon domicile, la question est : DANS COMBIEN DE TEMPS ? vu que ça n'est pas précisé ! si quelqu'un est dans un cas semblable ou connaît la réponse, peut-il me renseigner, je vous remercie d'avance ! je voulais également savoir si j'ai le droit de travailler ailleurs dès lors que j'ai reçu

ma lettre de licenciement ?

